Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
Téléphone : 05 49 81 19 00
Fax : 05 49 81 02 20
contact@agglo2b.fr

BOCAGE BRESSUIRAIS

DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION

Budget Principal de la CA2B - Fongibilité des crédits - Transfert de crédits n°7

Décision D-2025-246

Le Président de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-10 relatif au régime de délégation du Président ;
- **Vu** la délibération DEL-CC-2021-191 du conseil communautaire du 09/11/2021 relative au régime de délégations au bureau et au Président ;
- **Vu** la délibération DEL-CC-2023-131 du 4 juillet 2023 adoptant le passage au référentiel M57 détaillé au 1er janvier 2024 pour les budgets de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais gérés en M14 auparavant ;
- **Vu** la délibération DEL-CC-2023-193 du 7 novembre 2023 relative à la mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement déléguant au Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section dans la limite de 7,5% des dépense réelles de chaque section ;
- **Vu** la délibération DEL-CC-2025-034 du 18 mars 2025 relative au vote du budget ;
- **Vu** l'arrêté du Président A-2021-46 du 28/06/2021 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Claude POUSIN, vice-président, pour traiter des affaires relatives aux finances et budgets ;
- **Considérant** les crédits nécessaires au titre :
  - Des travaux de mise en place de la GTC à l'Abbaye de Mauléon,
  - Des dépenses de droits SACEM et SACD pour les animations dans les bibliothèques,
  - Des dépenses en annonces et insertions.

DECIDE

ARTICLE 1 : d'autoriser les virements de crédits suivants :

BUDGET PRINCIPAL CA2B			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre - fonction	Article	Libellé	Montant
80261 - 314	21351	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	-30 400,00 €
80253 - 313	21351	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	28 200,00 €
82206 - 633	21351	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	2 200,00 €
TOTAL			0,00 €

BUDGET PRINCIPAL CA2B			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre - fonction	Article	Libellé	Montant
011 - 70	6281	Concours divers (cotisations)	-808,00 €
011 - 70	611	Contrats de prestations de services	-3 900,00 €
011 - 70	6185	Frais de colloques et séminaires	-800,00 €
011 - 510	6231	Annonces et insertions	5 508,00 €
011 - 313	6288	Autres	-80,00 €
65 - 313	65818	Autres redevances pour concessions, brevets	80,00 €
		TOTAL	0,00 €

ARTICLE 2 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame la sous-préfète de BRESSUIRE, et à Monsieur le trésorier général de THOUARS.

Information de cette décision sera faite en séance de conseil communautaire.

Fait à Bressuire, le 02/10/2025

Le Vice-Président,
Monsieur Claude POUSIN

Transmis en préfecture le 08 OCT. 2025

Notifié ou publié le .....08 OCT. 2025.....

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.